

DEMANDE D'EXEAT

A retourner à la DSDEN – DRHM2 Bureau 274 pour le mardi 21 avril 2015

☐ Situation sociale

<u>Département sollicité</u> :
<u>NOM</u> : Prénom
Date de naissance :
Adresse actuelle
Adresse durant les vacances d'été
TéléphoneCourriel
Situation de famille
□ Marié(e) □ PACS □ Célibataire □ Divorcé(e) □ Séparé(e) □ Veuf(ve)
Nombre d'enfants de moins de 20 ans à charge :
SITUATION ADMINISTRATIVE
SHOAHON ADMINISTRATIVE
Corps: ☐ Instituteur(trice) ☐ Professeur des écoles
Position:
□ activité □disponibilité □congé parental □congé de longue maladie □congé de longue durée □détachement, depuis le
Affectation
Date de titularisation d'enseignant 1 er degré Echelon actuel :
Date d'arrivée dans le Val-de-Marne A.G.S. 31.08.2015
Avez vous participé aux opérations de permutations informatisées pour la rentrée scolaire 2015 ? OUI Barème: NON
Avez vous obtenu une promesse d'exeat à la rentrée scolaire 2014 ? OUI NON
MOTIF DE LA DEMANDE
Au titre du rapprochement de conjoint: (compléter les rubriques ci-dessous concernant votre conjoint)
Nom:Prénom:Prénom:
Date d'installation professionnelle :
Domicile : Période du au au
 □ Au titre de la résidence de l'enfant □ Au titre du handicap

<u>Raison médicales ou sociales graves</u> : \qed Situation médicale

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) , sollicite un exeat du département du Val-de-Marne pour la rentrée scolaire 2015-2016. REMARQUES IMPORTANTES: Aucune demande d'ineat dans un autre département ne doit être adressée directement à la DSDEN de ce département. Il vous appartient de consulter les circulaires des départements que spécifiques, dates limites de réception des demandes, etc...)

vous souhaitez intégrer afin de prendre connaissance des dispositions particulières pratiquées (formulaires Les promesses d'exeat sont attribuées au regard de la situation prévisionnelle des personnels enseignants du Val-

de-Marne, L'intégration dans le département sollicité ne peut être prononcée qu'après l'accord d'ineat dudit département.

Les personnels demandeurs ne doivent donc en aucun cas s'engager dans des projets de changement de département sur la base de motifs qui ne pourront pas être retenus en priorité (achat immobilier, changement de domicile...).

A, le	
Signature,	
DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE	

- Une enveloppe timbrée à l'adresse personnelle de l'enseignant

DETAILLEZ CI-APRES LES MOTIVATIONS DE VOTRE DEMANDE :

- Une demande d'ineat libellée à l'attention de M. le directeur académique des services de l'éducation nationale du département sollicité

- Au titre du rapprochement de conjoint :

- -La photocopie du livret de famille pour les candidats mariés ou non mariés ayant des enfants reconnus par les deux parents
- L'extrait de l'acte de naissance des partenaires précisant l'identité de l'autre partenaire et le lieu d'enregistrement du PACS
- L'attestation d'inscription délivrée par le greffe du tribunal d'instance ayant enregistré le PACS.
- La photocopie de l'avis d'imposition commune de l'année 2013 si le PACS a été établi avant le 1 er janvier
- Déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'imposition commune, signée par les deux Partenaires si le PACS a été établi après le 1er janvier 2013
- une attestation d'emploi du conjoint, datée de mois de 3 mois, précisant la date de prise de fonction dans le département demandé
- -Un justificatif de domicile du conjoint (facture EDF-GDF, téléphone...)- toute pièce complémentaire pouvant aider à l'instruction du dossier.

- <u>Au titre de la résidence de l'enfant</u> :

- Une photocopie du livret de famille ou l'extrait d'acte de naissance,
- Décision de justice concernant la résidence de l'enfant,

- Au titre du handicap :

- Une pièce attestant de la RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé),
- Tout justificatif attestant que la mutation améliorera les conditions de vie de la personne handicapée,

- Pour raisons médicales ou sociales graves :

- toutes pièces justifiant la motivation présentée (certificats médicaux, carte d'invalidité, etc...)

ATTENTION:

- •tout dossier ne comportant pas les pièces demandées sera étudié au titre d'une demande d'exeat simple
- •toutes les pièces justificatives doivent être fournies en double exemplaire A défaut, le traitement de votre dossier sera retardé.